FEDERATION SUISSE DE MARCHE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU CE DE LA FSM

Brigue, le 29 Juillet 2008

Orsières, le 31 juillet 2008

Ordre du jour : 1 : Correspondance (Swiss Athletics, CM Genève)
2 : Match des 5 Nations à Chiasso
3 : Remboursement des frais de déplacements 2008
4 : Bilan des athlètes (Marie Polli)
5 : Compétition internationale organisée conjointement en Romandie
6 : Relève des athlètes
7 : Assemblée du calendrier 2009 (lieu et date)
8 : Assemblée générale 2009 à Yverdon (date)
9 : Divers

Présences : A. Bordoli, président, J. Genet, vice-président, D. Albisetti, trésorier, F. Bianchi, chef technique, M. Steiner, secrétaire.

L'assemblée est ouverte par le président à 18h30.

1 : Correspondance

- Le président met en évidence 3 points principaux dont il aimerait débattre :
- 1 : Non sélection de Marie Polli pour les J.O. de Pékin
- 2 : La lettre du CM Genève
- 3 : L'annulation de l'épreuve des 24h de Vallorbe

- La FSM avait été informée de la non sélection de Marie Polli qui n'avait pas satisfait aux critères de sélections de Swiss Athletics. Par contre la surprise a été pour la sélection d'athlètes suisses n'ayant également pas satisfait ces critères de sélection. Un courrier sera envoyé à Swiss Athletics afin de demander des explications.

- A. Bordoli relève que 3 membres du comité du CM Genève se sont déplacés à Lugano afin de discuter de l'annulation à la dernière minute de l'épreuve de grand fond de Carouge. A l'avenir A. Chuard annonce que le Tour de Romandie sera à nouveau organisé.

- Des discussions se font au sujet des modalités de l'annulation de cette épreuve. Il est décidé de revoir plus précisément nos règlements à ce sujet et une aide sera demandée à la CC (Michel Schneider). D'autant qu'en 2008 deux clubs ont annulé au dernier moment leur compétition.

- Au niveau de Swiss Athletics la FSM aimerait organiser une épreuve de marche athlétique dans le cadre des CS d'athlétisme en salle et ce dès 2010 à St-Gall. Proposition en détails à faire à Swiss Athletics.

2 : Match des 5 Nations à Chiasso

- D. Albisetti donne des précisions sur le parcours et les conditions d'hébergement.

3 : Remboursement des frais de déplacements 2008

- D. Albisetti propose le détail des remboursements d'une partie des frais de déplacements des compétitions officielles internationales aux membres officiels. Même modèle que ces dernières années : seules le 50% est remboursé. Certains membres décident même de payer le 100% de leurs frais.

4 : Bilan de nos athlètes

- A. Bordoli regrette le bilan quelque peu négatif de nos athlètes en 2008. De plus Marie Polli n'a pas réussi à se qualifier pour les JO de Pékin. Une discussion aura lieu avec les personnes intéressées afin de corriger le tir pour 2009.

5 : Compétition internationale organisée conjointement par les clubs romands

- F. Bianchi désirerait réunir les clubs pour faire une grande compétition internationale du style de celle de Lugano, soit en Juin ou Septembre, pour ne pas interférer sur celle de Lugano. En plus des compétitions habituelles, elle pourrait être une belle vitrine pour la marche athlétique en Suisse Romande. Un courrier sera envoyé aux clubs romands.

6 : Relève des athlètes

- Sujet pas traité

7 : Assemblée du calendrier 2009 (lieu et date)

- A. Bordoli voudrait fixer les dates pour l'assemblée du calendrier
- J. Genet propose de faire figurer les dates des compétitions dans le calendrier « Courses Populaires » de la Swiss Athletics.
- F. Bianchi demande à J. Genet de prendre contact avec Swiss Athletics afin de connaître la date butoir pour l'inscription par les Clubs de Marche de leurs compétitions dans le guide des courses populaires.
- A. Bordoli fixe avec le comité la date du 29 Novembre 2008 pour l'assemblée du calendrier
- F.Bianchi propose de faire une assemblée des diverses commissions le samedi 13 Septembre à 14h, après l'assemblée du CE à Monthey.

8 : AGO 2009 à Yverdon

- La date sera retenue ultérieurement.

9 : Divers

- J.Genet donne des précisions au sujet des émoluments des concepteurs du site internet.

Le président clôture la séance à 20h15.